



## Un au revoir au commandant Richard Thouin du poste de quartier 1

Le commandant Richard Thouin, ainsi que tous ceux qui l'ont côtoyé, auraient bien souhaité qu'il demeure au poste de quartier 1 jusqu'à sa retraite. Malheureusement, ses compétences spécialisées sont requises ailleurs.

En effet, le commandant Thouin a été spécialement sélectionné par le chef de police Marc Parent pour être affecté à un mandat spécial, celui de superviser le comité de lutte contre le terrorisme du SPVM et le comité directeur sur l'usage de la force policière. Le commandant Thouin, dont la carrière dans les forces policières s'est échelonnée sur 38 années, dont 17 ont été passées auprès de l'unité du groupe Tactique d'Intervention (S.W.A.T.), représentait la personne toute désignée pour cette mission exigeante.

Son expertise est hautement appréciée et reconnue au sein des forces policières puisqu'il a souvent été appelé à donner de la formation et des séances d'information à ces collègues officiers.

Durant ses années au poste 1, le commandant Thouin a tissé des liens étroits avec la communauté de Baie-D'Urfé en embrassant pleinement le concept de l'engagement bénévole, aujourd'hui bien ancré dans notre communauté. Il s'est donné comme devoir d'assister aux réunions du conseil de façon régulière en accordant du pouvoir aux équipes de bénévoles dans la participation des événements de la Ville et en s'associant à eux lors de divers ateliers et activités.

Citoyens bénévoles en patrouille, Sauvetage Baie-D'Urfé, conseillers et citoyens sont tous désolés de le voir partir. J'aimerais pour ma part remercier le commandant Thouin d'avoir collaboré étroitement avec les membres de notre communauté et je lui souhaite beaucoup de succès dans son nouveau mandat.

J'ai eu le plaisir de rencontrer le nouveau commandant Sébastien De Montigny et le lieutenant Pierre Houpart. Ils ont assuré de maintenir une continuité dans la direction que le commandant Thouin s'était donnée. Lors de sa première réunion du conseil en février dernier, les interactions du commandant De Montigny avec les citoyens ont été bien reçues. Il a d'ailleurs accepté

cette année de participer au *Festival de Baie-D'Urfé*, ce qui vous donnera la chance de le rencontrer.

## Autres nouvelles de la Ville!

### 1) Souhaitons le *Train de L'Ouest* opérationnel d'ici 2020

L'annonce conjointe du 13 janvier dernier, entre le premier ministre Philippe Couillard et le président de la *Caisse de dépôt* M. Michael Sabia, à l'effet que la *Caisse* investira cinq milliards de dollars dans les infrastructures du Québec, est reçu comme une excellente



John Kenney | Montreal Gazette

nouvelle par les citoyens du secteur résidentiel et non-résidentiel. Le *Train de l'Ouest* a en effet été identifié comme l'un des deux projets d'investissement les plus prioritaires. Le réseau de transport public étant inadéquat dans notre secteur, j'ose espérer que les nombreuses années qui ont servi à favoriser un consensus entre les différents paliers du gouvernement, afin de démontrer que la situation est désespérée, sera entendu et que nous irons enfin de l'avant.

### 2) Cinq centenaires

J'ai eu le plaisir d'être invitée à la célébration du 100<sup>ième</sup> anniversaire de madame Evelyn Urban en février dernier à la résidence Maxwell. Madame Urban est la cinquième centenaire de la Ville à être honorée d'une plaque commémorative. Son nom sera, à son tour, ajouté sur le piquet devant notre chêne centenaire situé sur le terrain de l'hôtel de ville. Elle se joint à, feu Eleanor Algie (2007), Joan Hanna (2014), Roy Cape (2014) et Miriam Catherine Foley Harrison (2014). Quatre de nos merveilleux centenaires résident toujours à Baie-D'Urfé.

### 3) Des réunions du conseil démocratiques qui se distinguent

Un reporter d'un journal local qui n'avait jamais assisté à une de nos réunions du conseil de ville avant le 12 février dernier, m'a appelé le lendemain pour indiquer qu'il avait trouvé la nôtre tout à fait unique en comparaison aux autres villes qu'il avait couvertes. Vous pouvez deviner ma joie lorsqu'il m'a précisé que nos réunions, selon lui, se déroulaient dans la transparence, la responsabilité et la démocratie.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.





Au moment où vous lirez ces lignes, l'hiver touchera à sa fin. Comme je souligne ma première année en tant que conseiller, j'aimerais saisir cette occasion pour vous souhaiter une année prospère et paisible mais aussi une année 2015 empreinte de positivisme. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux résidents de Baie-D'Urfé. Lors de mes nombreuses promenades avec mon chien, j'ai remarqué plusieurs pancartes « À VENDRE » et quelques nouvelles constructions en devenir. J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer à un des événements de la Ville (le *Festival de Baie-D'Urfé*, l'Exposition de voitures anciennes de Baie-D'Urfé, les compétitions de natation à la piscine et les réunions du Conseil pour n'en nommer que quelques-uns).

Grâce à notre équipe des Travaux publics et aux températures froides que nous avons connues, nos patinoires se portent à merveille. J'ai aperçu plusieurs enfants avec leurs parents qui patinaient joyeusement aux parcs *Picardy* et *Bertold* et de nombreux joueurs de hockey s'affrontant lors d'une partie sur les glaces des parcs

*Bertold* et *Balsam*. Nous sommes très heureux que ces installations puissent servir à l'un de nos sports d'hiver préférés.



### Avec la venue du printemps, nous pouvons anticiper :

- La 2<sup>ème</sup> année du programme de jardinage récréatif pour les jeunes et le jardin d'asclépiades.
- Ces deux projets fort intéressants nécessiteront la participation citoyenne pour ceux et celles qui apprécient la nature. Le plaisir de planter, de voir fleurir mais surtout, de partager leurs connaissances avec nos jeunes. Les personnes intéressées devront demeurer à l'affût d'informations à venir;
- Un jardin commémoratif de coquelicots verra bientôt le jour dans notre Ville pour souligner le centenaire de la Première Guerre mondiale.

### La réalisation de nombreux projets tout comme :

- l'abris à sel dans la cour arrière des Travaux publics;
- les projets de pavage et de

drainage qui n'ont pas été complétés l'an dernier;

- les améliorations du parc *Picardy*;
- le nouvel *Hotel Marriot Courtyard* situé dans notre secteur industriel.

### Le commencement de nouveaux projets :

- des travaux seront entrepris sur plusieurs routes qui nécessitent des réparations;
- le sentier Victoria (entre la rue Sunny Acres et l'école AvH) devrait voir le jour dans un proche avenir.

Comme membre actif des *Citoyens bénévoles en patrouille*, j'ai constaté qu'il y avait des parents qui stationnaient leurs véhicules devant les écoles à contresens, obligeant ainsi les enfants à monter dans la voiture du côté de la rue. Cette situation peut entraîner un accident regrettable et j'espère que vous m'aidez à sensibiliser ces parents.

Ayant été confié le portfolio des Travaux publics, il me ferait plaisir de vous aider à obtenir toute information que vous pourriez avoir besoin ou de vous diriger vers la personne responsable. Vous pouvez communiquer avec moi au 514 457-1847 ou à [beauchampmichel@hotmail.com](mailto:beauchampmichel@hotmail.com)

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.



## Chronique environnementale

### Récolter ce que l'on sème : Peut-on semer les graines des fruits du marché?

Le mois de mars est enfin à nos portes et il est l'heure, pour les jardiniers, de commencer les semis, c'est-à-dire la mise en terre des graines à l'intérieur afin de les préparer pour la saison estivale. Quelques citoyens m'ont récemment demandé s'il est possible de semer les graines des fruits du marché. Larry Hodgson, horticulteur et journaliste québécois reconnu, a récemment abordé le sujet sur son blog *Le Jardinier Paresseux*.

Selon le fameux horticulteur, la capacité à planter les graines des fruits du marché dépend du degré de maturité du fruit. Par conséquent, les fruits récoltés bien mûrs possèdent des graines pleinement formées et plus faciles à germer que les fruits cueillis trop jeunes. Finalement, il rappelle qu'il existe une troisième catégorie de fruits, soit les lignées naturellement stériles. Voici quelques exemples :

#### FACILE À FAIRE GERMER

##### FRUITS RÉCOLTÉS À MATURITÉ



- Tomates
- Poivrons rouges
- Courges d'hiver (citrouilles, poivrées et spaghetti)
- Melons
- Fruits d'arbres fruitiers (prunes, cerises, oranges, pommes, etc.)

#### NE GERMERONT PAS

##### FRUITS RÉCOLTÉS AVANT D'ATTEINDRE LEUR MATURITÉ

- Concombres
- Pois
- Haricots
- Poivrons verts
- Courges d'été

#### NE GERMERONT PAS

##### FRUITS À LIGNÉES STÉRILES

- Oranges navel
- Bananes
- Pastèques
- Raisins sans pépins

### La véritable question qui se pose : vaut-il la peine de semer les graines des fruits achetés au marché?

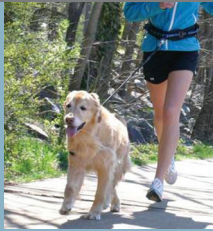
Il faut savoir que souvent ces fruits proviennent de lignées spécialement développées pour la culture en serre ou dans un climat plus chaud que le nôtre. Le fruit n'aura peut-être donc pas le temps de mûrir dans le potager. Il est généralement mieux d'acheter des semences de variétés développées pour le potager familial (variétés non hybrides ou patrimoniales) que l'on retrouve dans les magasins à grandes surfaces ou les compagnies spécialisées. Cependant, les jardiniers possédant des installations intérieures ou encore les curieux qui ont envie de se lancer dans un nouveau défi peuvent tenter l'expérience de la plantation des graines du marché. Bon temps des semis!

Emmanuelle Jobidon  
Coordonnatrice du dossier environnemental  
514 457-7604 | [ejobidon@baie-durfe.qc.ca](mailto:ejobidon@baie-durfe.qc.ca)



# Quoi de neuf

## POILS ET PATTES



### Cardio-Canin : À vos marques, prêts, partez!

Pratiquée dans les pays scandinaves et en Europe, le *cardio-canin* prend de plus en plus d'ampleur au Québec. Il s'agit d'un entraînement physique conçu pour vous et votre chien, qui consiste en une série d'intervalles de marche rapide, de jogging et de quelques arrêts pour faire des échauffements. Une activité qui vous permet de profiter du plein air avec votre meilleur ami et faire d'une pierre deux coups.

Afin d'avoir les mains libres pour pratiquer l'activité, l'équipement requiert un simple harnais pour votre chien, une ligne *bungee* et une ceinture à la taille pour vous éviter toutes blessures au dos. Dans un sentier boisé, en montagne comme dans la rue, ce sport peut se pratiquer n'importe où et en toute saison. Il existe également de plus en plus de cours de *cardio-canin* guidé par un entraîneur qualifié, pour bénéficier de la dynamique d'un groupe et de bonnes pratiques.

## Agrile du frêne

En février 2015, la Ville de Baie-D'Urfé a déposé un projet de règlement pour la gestion des frênes sur le domaine privé. Ce projet couvre l'abattage de frênes, l'élagage de frênes, la gestion de résidus des frênes et le traitement des frênes aux pesticides. Le règlement prévoit des sanctions et pénalités pour les citoyens contrevenant à celui-ci. Il exige également la production d'un plan de gestion des frênes de la part des citoyens qui comptent dix (10) frênes et plus sur leur propriété. Une consultation publique sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 10 mars à 19 h** à l'hôtel de ville



### Congé de Pâques

L'hôtel de ville et le bâtiment des Travaux publics seront fermés du vendredi **3 avril** au lundi **6 avril 2015** inclusivement pour le congé de Pâques.

## L'heure pour la terre



### Le 28 mars de 20h30 à 21h30

Pour une 8<sup>e</sup> année consécutive, Baie-D'Urfé est fière d'être parmi les nombreuses villes participant à cet événement mondial. La Ville éteindra toutes lumières non-essentielle pour une période d'une heure le **28 mars** prochain de **20 h 30 à 21 h 30**. Nous invitons donc tous les commerces et résidents de Baie D'Urfé à en faire autant!

## Impôts fonciers 2015

La date limite pour régler votre première versement était le **26 février 2015**.

Aucun nouvel avis ne sera envoyé pour le deuxième paiement dû le **26 mai 2015**.

## Stationnement hivernal

Nous vous rappelons qu'il est défendu de stationner un véhicule automobile sur un chemin public pendant toute chute de neige de **2,5 cm ou plus** et dans les **6 heures suivant** la fin de cette dernière.

Il est également interdit de stationner dans la rue pour une période **excédant 4 heures**, et ce, à l'année longue.

